LE LOUP



Il y a 150 ans environ on criait encore «au loup!» dans la campagne gacilienne. Concernant la chasse aux loups, Pierre Hervo avait retrouvé cinq certificats officiels signés entre 1845 et 1854 par le maire de l'époque Mathurin Robert. Pierre Hervo faisait aussi la remarque suivante : «Comme vous le voyez la bête a été présente dans nos campagnes jusqu'à une date récente et les histoires que me racontait ma grand-mère Jeanne Praud (née en 1854) n'étaient pas des inventions!

Voici les retranscriptions de ces documents :

• 1845- «Nous maire de La Gacilly certifions que ce jour 14 novembre 1845 Monsieur de Nare a tué dans la forêt de La Gacilly, Domaine privé du Roi, en cette commune, un loup mâle, sous poil gris et d'âge d'environ 4 ans, animal que nous avons reconnu tel par le fait d'avoir été présenté et soumis de suite à notre propre examen et auquel nous avons coupé les deux oreilles gauches et la patte antérieure droite que nous avons fait enfouir en terre en notre présence.

Fait en double expédition en mairie à La Gacilly le 14 septembre 1845. Le maire Robert »

• 1846 «Nous maire de La Gacilly arrondissement de Vannes département du Morbihan certifions que ce jour 25 septembre 1846 M. le Vicomte de Foucher Auguste, demeurant au château de La Forêt Neuve, commune de Glénac et monsieur de Tournemine Jean-Marie, demeurant à La Touche-Peschart commune de Carentoir, ont tué dans la forêt de La Gacilly dépendant du Domaine privé du Roi en notre commune, trois louveteaux dont deux mâles et une femelle, tous sous poil roux et de l'âge d'environ neuf mois, animaux que nous avons reconnus tels pour avoir été présentés et soumis de suite à notre propre examen et à chacun desquels nous avons fait couper les deux oreilles et la patte droite antérieure qui ont été immédiatement enfouies en notre présence.

Fait en double expédition en mairie à La Gacilly le 23 septembre 1846.»

- 1849 «Le 2 septembre 1849 M. de Foucher a présenté une louve non pleine sous poil gris et de l'âge d'environ un an.»
- 1853 «le 30 avril 1853 trois louveteaux de quinze jours présentés par M. Dergas Florentin (deux femelles et un mâle).»
- 1854 Nous, maire de La Gacilly, arrondissement de Vannes département du Morbihan, certifions que ce jour 28 janvier 1854 M. le Vicomte de Foucher Auguste, demeurant au château de La Forêt Neuve, commune de Glénac, a tué dans la forêt de Mabio en notre commune, un loup mâle sous poil roux et de l'âge de deux ans au moins (six), animal que nous avons reconnu tel pour avoir été présenté et soumis de suite à notre propre examen et auquel nous avons fait couper les deux oreilles et la patte droite antérieure qui ont été immédiatement enfouies en notre présence.

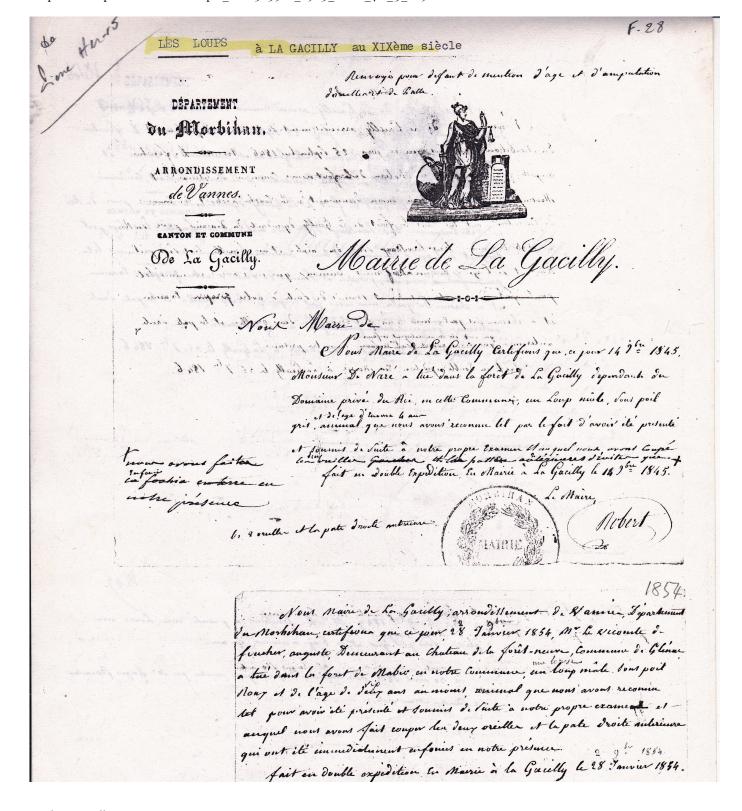
Fait en double expédition en mairie à La Gacilly le 28 janvier 1854.

La loi du 3 août 1882 établit un système de primes payées par l'État, les constatations sont faites par les soins des municipalités. La population de loups va alors décroître ainsi le nombre des loups tués en 14 ans passera 1376 à 171. Le chasseur doit faire constater par l'agent municipal de sa commune le décès de la bête par la présentation du cadavre.

- La légende de Saint-Jugon nous dit que les loups avaient dévoré sa vache

- La présence du loup en haute et basse Bretagne est attestée par la toponymie Creach-Bleiz, Pont-ar-Bleiz , Ty-Bleiz (*Maison-Loup*).

De nombreux sites sur internet en parle de façon plus large: http://societe-d-emulation-de-l-ain.over-blog.com/article-2088072.html. http://www.notrepresquile.com/articles/pg/article.php?ID_hist=985 http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391X_1963_num_70_3_2191



Remoya pour defant de mention d'age et d'ampulation

du **M**orbihan.

de Vannes.

CANTON ET COMMUNE

De La Gacilly.



Mairie de La Gacilly

Nout Main De

Nouseur De Nave de La Gacilly Certifions que, ce jour 14 9 = 1845.

Mouseur De Nave a lue dans la forêt de La Gacilly dependant de Domaine prive du Aci, in alle Communi, un Loup mule, Sous poil gris accurat que nous avous reconne let par le fait d'avoir ile prisente et soumis de Suite à notre propre trame d'an quel nous avoir le prisente la la fait en double Expolition, su Mairie à la Gacilly le 14 9 to 1845.

information continue en

6, 9 outher Alapate Invole motione.

LAIRIE De Maire,

Now Main de La Gailly arrowdillement I. & annie Typorkenut In Morkshan, certifican qui ce jour 28 Fannier 1854 M. Le Riconde de function auguste Demeurant au Chalian de la forêt-neum, Commune de Glenar à tue dans la foret de Mabio en note Commune un long male tous poil Mony et de l'age de d'eliquant an moint vanimal que nons avons recomme let pour avoir été présente et donnies de l'acte à note propre crament et august nous avons fait couper les deux oreilles et la pale droite subscievre qui ont été immédialment enfonces en notre présure.